

L'ONG Première Urgence Internationale est à la recherche d'un(e) Agent.e EHA :

Informations préliminaires sur le poste

Intitulé du poste	AGENT.E EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA)
Rattachement hiérarchique	ADJOINT RESPONSABLE PROJET
Base d'affectation	KINSHASA
Date de prise de poste	NOVEMBRE 2024
Durée du contrat	6 MOIS
Financement	SANOFI
Date et heure limite de dépôt	LE 14 OCTOBRE 2024 A 17H00 (HEURE LOCALE)

Informations générales sur la mission

Première Urgence Internationale (PUI) est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de son personnel se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et/ou de situations d'effondrement économique.

Première Urgence Internationale est une organisation non-gouvernementale internationale, à but non lucratif, Apolitique et non religieuse. Nos équipes interviennent dans 25 pays situés en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie, au Moyen- Orient et en Europe, dans des zones de conflits armés ou à la suite de catastrophes naturelles. Notre objectif est d'apporter une réponse globale avec des actions directes d'aide pour répondre aux besoins fondamentaux des populations victimes de crises humanitaires.

Contexte d'intervention

La RDC est l'une des crises les plus complexes et prolongées du monde mêlant conflits armés, crises sociales, économiques, politiques, insécurité alimentaire, aléas climatiques et épidémies. Le pays accueille le taux le plus élevé de personnes en insécurité alimentaire aiguë dans le monde (27 millions) et près de 4.2 millions de personnes souffrent de malnutrition aiguë, dont 2.4 millions d'enfants de moins de cinq ans.

La RDC connaît également régulièrement de nouvelles épidémies de maladies : rougeole, Covid-19, maladie à virus Ebola, poliomyélite, méningite et paludisme. Ce potentiel épidémique est accentué par un faible accès à l'eau potable, à l'hygiène et l'assainissement et une faible couverture vaccinale.

Les conflits armés et l'insécurité prédominent à l'Est, dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu particulièrement, entraînant des déplacements de population chroniques, des problématiques liées à la protection, notamment de violences basées sur le genre, mais aussi de malnutrition, de situation de sécurité alimentaire dégradée et de faible couverture des services de base.

Au Nord-Kivu, où 2,6 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire, les conflits armés se sont intensifiés, notamment avec l'escalade des combats entre le M23 et les FARDC dans le Petit Nord-Kivu, et une nouvelle recrudescence des affrontements à Masisi et Rutshuru depuis octobre 2023. Le

déplacement constant des lignes de front oblige les populations à se déplacer. La DTM estime qu'en mars 2024, 1 524 306 personnes seront déplacées au Nord-Kivu en raison de la crise du M23, un chiffre qui a plus que quadruplé en un an. Dans ce contexte, outre la forte augmentation des incidents de protection, ces déplacements exercent une pression considérable sur des services sociaux de base déjà peu fonctionnels, à laquelle s'ajoute une crise humanitaire d'ampleur.

PUI est opérationnelle sur la ville de Kinshasa dans la lutte contre le VIH/SIDA et les IST, et tout particulièrement à l'Est du pays où PUI concentre son plus important volume d'activités, dans le Nord-Kivu et en Ituri.

Des réponses d'urgence en santé, nutrition et protection, ainsi que sur un volet sécurité alimentaire sont apportées. Au total, PUI conduit une dizaine de projets à l'échelle du pays et intervient sur de nombreuses zones d'intervention : à Kinshasa, à Goma, Masisi au niveau du Petit Nord-Kivu, à Béni dans le Grand Nord Kivu, et à Mahagi et Ramogi concernant la province de l'Ituri, et au Sud-Kivu au niveau de Baraka.

Description du poste

Objectif global

Sous la responsabilité directe du/de l'Adjoint(e) Responsable Projet Multisectoriel, l'agent.e EHA assiste l'ARP dans la mise en œuvre du projet d'amélioration de la santé et de l'hygiène environnementale pour les populations les plus vulnérables et exposées aux effets du changement climatique de la zone de santé de Ngaba, Kinshasa.

L'agent.e EHA collabore pour la sensibilisation des communautés aux conséquences du changement climatique sur les conditions d'hygiène environnementale, ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène corporelle et communautaire la réduction de la prévalence des maladies hydriques et vectorielles et œuvre à l'amélioration des conditions d'hygiène et la promotion des bonnes pratiques communautaires afin de réduire les effets négatifs du changement climatique, conformément aux protocoles, normes et procédures en vigueur dans le pays et chez PUI. Le poste intègre ainsi une dimension importante d'accompagnement formatif et de renforcement de capacités du personnel du programme (notamment les Agents d'hygiène ou d'assainissement, les RECOs, les infirmiers etc...) afin que celui-ci puisse assurer la supervision des activités avec en autonomie

Objectifs spécifiques et activités associées

1. COLLABORER A LA BONNE MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES.

- Il/Elle collabore à la Formation des relais communautaires et des Pairs Educateurs sur les conséquences du changement climatique sur la santé environnementale
- Il/Elle participe à la formation sur les bonnes pratiques d'hygiène corporelle et communautaire, et les pratiques familiales essentielles des relais communautaires et des pairs éducateurs
- Il/Elle participe à la promotion et la diffusion de messages clés sur la santé environnementale, l'hygiène corporelle et communautaire dans la communauté et les structures de santé appuyées.
- Il/Elle participe à l'animation d'ateliers de sensibilisation sur la santé environnementale, l'hygiène corporelle et communautaire dans la communauté.
- Il/Elle participe avec transparence à la Distribution de produits et de kits d'hygiène aux personnes les plus vulnérables.
- Il/Elle participe à l'analyse continue des besoins du projet et transmet toutes informations à son/sa responsable hiérarchique.
- Il/Elle transmet régulièrement les informations concernant le déroulement du programme au responsable hiérarchique.

2. PARTICIPER A L'AMELIORATION DES CONDITIONS D'HYGIENE ET LA PROMOTION DES BONNES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES.

W

- Il/Elle participe à formation des agents d'hygiène sur les conséquences du changement climatique sur la santé environnementale et sur les bonnes pratiques d'hygiène corporelle et communautaire
- Il/Elle participe à la formation des agents d'hygiène sur les pratiques familiales essentielles et sur le drainage des eaux de pluie.
- Il/Elle organise la collecte des déchets ménagers et communautaires en collaboration avec les agents d'hygiène de la municipalité de Ngaba
- Il/Elle participe au plaidoyer et travail conjoint avec le BCZ et la municipalité pour la mise en place d'un système de collecte des déchets
- Il/Elle participe au mapping des acteurs et des associations locales dans le but d'évaluer la possibilité de mise en place d'activités génératrices de revenus en lien avec la promotion de l'hygiène communautaire

3. ASSURER LA SUPERVISION DES AGENTS COMMUNAUTAIRES

- Il/Elle participe aux renforcements de capacités et l'appui technique des relais communautaires et des comités d'hygiène.
- Il/Elle supervise de façon continue les agents communautaires dans la mise en œuvre des activités communautaires.
- Il/Elle s'assure de la bonne information des communautés sur les activités de PUI, le projet et les avancées.
- Réalise une supervision mensuelle des CSI
- Il/Elle s'assure de la bonne implication des autorités compétentes dans la réalisation des activités des programmes.

4. REPORTING / COMMUNICATION

- Il/Elle propose et met en place des outils pour une mise en place efficace des activités et, des outils de contrôle à utiliser sur terrain lors des séances des activités communautaires.
- Il/Elle reste à l'écoute des populations et acteurs de terrain et rapporte à son responsable hiérarchique tout problème non technique ou sécuritaire pouvant avoir des conséquences sur les activités ou sur la sécurité des équipes PUI.
- Il/Elle établit et maintient des bonnes relations avec la municipalité de Ngaba, l'équipe cadre de la zone de santé, les centres de santé appuyés, les RECO, les acteurs locaux et les communautés (populations) sur les terrains d'intervention ;
- Il/Elle participe aux réunions et/ou had hoc organisées par son responsable ;
- Sous demande sa hiérarchie, IL/Elle représente PUI dans les réunions externes en lien avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement.
- Il/Elle participe à la rédaction des rapports hebdomadaires et mensuels, ainsi qu'à la mise à jour des statistiques mensuelles des activités de centres de santé soutenus.

Encadrement d'équipe

Nombre de personnes à encadrer, fonctions et statut

- ▶ Encadrement direct : 0
- ▶ Encadrement indirect : 0

Autres interfaces

- ▶ Interne(s) : N/A
- ▶ Externe(s) : Autorités sanitaires locales et régionales, DPS, BCZS, CS, RECOs, Bourgoumestre, chef du quartier et chef d'avenue ou rue

Profil recherché

Savoirs et Savoir Faire recherchés

	INDISPENSABLE	APPRECIÉ
FORMATION	Diplôme dans les domaines du Génie Civil, Hydrogéologie, de l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en PCI

	assainissement, Environnement ou tout autre diplôme équivalent	
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Humanitaire.
CONNAISSANCES & APTITUDES	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes capacités organisationnelles • Réactivité et bonne compréhension des canaux de communication • Respect de la confidentialité et des canaux de la communication • Bonne qualité rédactionnelle. • Aptitudes à communiquer clairement et à produire des rapports • Capacité à travailler avec des communautés vivant dans des zones reculées 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de travail en situation d'insécurité • Capacité à travailler sous stress
LANGUES	<ul style="list-style-type: none"> • Français. • Lingala. 	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais.
INFORMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise, d'Excel, de Word et PowerPoint 	

Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)

- ▶ Être autonome et avoir une bonne capacité d'organisation.
- ▶ Être capable de rédiger un rapport sur ses activités.
- ▶ Être un bon pédagogue.
- ▶ Faire preuve de diplomatie.
- ▶ Savoir travailler en équipe.

Autres

- ▶ Être originaire ou connaître la zone d'intervention est un atout.

RÈGLES GÉNÉRALES

Ce document est une base de travail, la liste des tâches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

RÈGLES À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT

- ▶ -Attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste
- ▶ -Transparence et honnêteté irréprochable.
- ▶ -Respecter les horaires de travail.
- ▶ -Être irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée.
- ▶ -Être disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité.
- ▶ -Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation.
- ▶ -Rester poli et courtois en toutes circonstances.

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- ▶ -Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais.
- ▶ -La violation des règles de sécurité.
- ▶ -Le port d'arme.
- ▶ -La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service.
- ▶ -Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption.
- ▶ -Toute absence répétée ou abandon de service.
- ▶ -L'utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles.
- ▶ -Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers.
- ▶ -La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale.
- ▶ -La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales.

Dossiers de candidature

Composition

- ✓ 1 lettre de motivation manuscrite adressée à l'administration de Première Urgence Internationale
- ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel)
- ✓ Copie (s) légalisée (s) de(s) diplôme(s) et des attestations de services rendus précédemment.
- ✓ 1 Copie de la carte d'identité
- ✓ Une carte de demandeur d'emploi

Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous seront demandés lors des formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.

Comment postuler

Le dossier de candidature devra parvenir dans une enveloppe fermée, comportant la mention : « Avis de recrutement N°024/09/KIN/PROG/01 » à l'adresse suivante : Bureau Première Urgence Internationale sur Avenue Bayukita N°03, Q/ Basoko, C/Ngaliema ou par mail en **version PDF fichier unique à l'adresse** : rh.recrutement@premiere-urgence-cod.org

Délai de dépôt des dossiers jusqu'au **14 Octobre 2024 à 17h00'**

N.B: Nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au sein de Première Urgence Internationale est équitable, transparent et gratuit.

Fait à Kinshasa, le 30/09/2024,

L'Employeur,

Première Urgence Internationale

